

Chers collègues,

Nous espérons que la rentrée s'est bien passée dans vos écoles respectives et que le plaisir de retrouver vos élèves a pu primer sur cette situation aussi particulière qu'inédite.

Il y a quelques jours, nous avons reçu la circulaire 7725 émanant du Service Général de l'Inspection.

Les CSA du CPEONS ont découpé les essentiels évoqués dans la circulaire 7725 par discipline et par degré d'enseignement. Voici donc les essentiels qui concernent vos élèves en français.

Les essentiels et balises par discipline ont été répertoriés par le SGI et ce dernier s'est basé sur les référentiels (interréseau) pour mener à bien le travail.

Dans l'enseignement de **transition** au deuxième degré, pour les prescrits culturels à articuler dans les UAA, il faut donc tenir compte du programme propre à notre réseau, voir page 62 pour la 3^e et 4^e année. (cf. « Le référentiel stipule en outre : En troisième année, on privilégiera une entrée dans la littérature par les genres. En quatrième année, l'étude de la comédie et de la fable classiques et du romantisme constituent les incontournables »).

Dans l'enseignement de **transition** au troisième degré, pour les prescrits culturels à articuler dans les UAA, il faut donc tenir compte du programme propre à notre réseau, voir page 63 pour le 3^e degré, car le référentiel ne prescrit des contenus culturels que sur le degré et pas sur des années précises. (cf. « Le référentiel stipule en outre : Au troisième degré, on abordera au moins l'humanisme, les Lumières, le réalisme et le surréalisme »).

Ce qui signifie qu'il faut travailler le réalisme et le surréalisme en 5^e et l'humanisme et les Lumières en 6^e comme imposé par notre programme. Voir ce qui suit, page 63 :

« En cinquième année... • on étudiera le réalisme (en ce compris le naturalisme) et le surréalisme.

En sixième année... • on étudiera l'Humanisme et les Lumières ; • on organisera les contenus culturels autour de certains concepts majeurs : l'Homme et l'individu, la Raison, la notion de modernité. L'entrée dans ces concepts peut être diverse : thématique, chronologique, par des genres ou œuvres emblématiques... »

Dans l'enseignement de **qualification**, au 2^e et au 3^e degré, les contenus culturels ne sont pas spécifiés par le SGI, les enseignants sont donc libres de suivre le programme en privilégiant un courant ou deux courants suivant les priorités de la classe.